



Arrête du 26/04/96

Protocole de Sécurité

Opérations répétitives

Chargements / Déchargements



SCASO Beychac / Cestas

1

	Entreprise d'accueil (E.A)		Entreprise de transport (E.T)
Raison sociale	SCASO 1 & 2	SCASO 3 et 4	SAS H-DUCAMIN
Adresse	Z.A. du Grand Cazeau, 33750 Beychac-et-Cailleau	Av. du Mal de LATTRE de TASSIGNY, 33612 CESTAS	71, Route d'Anglumeau 331450 IZENON
Téléphone	05.57.97.97.97		05-56-43-94-94
Télécopie/e-mail	05.57.97.97.98 accueil.scaso@scaso.fr		05-56-43-94-99
Responsable	Directeur : Denis BADIER		Président : M. DUCAMIN F. Adeline

2 Horaires d'ouvertures pour les opérations de réception et d'expédition :

- (en pièce jointe)

EVALUATION ET PREVENTION DES RISQUES LIES A L'OPERATION DE CHARGEMENT ET/OU DECHARGEMENT

3 Marchandises

- Nature
 - Denrées périssables
 - Matières dangereuses
 - Autres
- Etat
 - Solide
 - Liquide
 - Gazeux
- Conditionnement
 - Vrac
 - Colis
 - Palettes
 - Conteneur
 - Autres

Préciser les risques liés aux produits spéciaux et matières dangereuses transportés, les précautions particulières lors de l'opération de chargement/déchargement et les mesures de sécurité en cas d'incident.

4 Type de matériel utilisé par l'E.A :

Type de véhicule accepté	Caractéristiques du véhicule		Matériel de manutention à prévoir	
<input type="checkbox"/> Porteur moins de 3,5 T	<input type="checkbox"/> Plateau	<input type="checkbox"/> Benne	<input checked="" type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Grue auxiliaire
<input checked="" type="checkbox"/> Porteur plus de 3,5 T	<input type="checkbox"/> Carrossé	<input type="checkbox"/> Frigorifique	<input type="checkbox"/> Diabie	<input type="checkbox"/> Autres
<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble articulé	<input checked="" type="checkbox"/> Bâché traditionnel	<input type="checkbox"/> Citerne	<input type="checkbox"/> Transpalette	
<input type="checkbox"/> Camion remorque	<input type="checkbox"/> Débâchable depuis le sol	<input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Hayon élévateur	

5 Matériel mis à disposition par l'E.A

- Quai
- Chariot élévateur
- Diabie
- Transpalette électrique (avec les compétences requises du conducteur)
- Transpalette manuel
- Autres

6 Circulation dans l'entreprise

- Plan d'accès et de circulation + CHSCT de l'E.A, (en pièce jointe)

7 Déroulement de l'opération :

Réalisé par :

Chargement

E.A

E.T

Déchargement

E.A

E.T

8 Consignes de mise à quai :

Suivant les consignes de l'E.A (ci-jointes)

9 Commodités mises à la disposition des chauffeurs :

Local d'attente et de repos (BEYCHAC ET CAILLAU)

Sanitaires (B et C)

Distributeur de boisson chaudes (CESTAS)

Douches (BEYCHAC ET CAILLAU)

Distributeur de nourriture et boisson (BEYCHAC ET CAILLAU)

10 Risques liés aux opérations de chargement et/ou de déchargement :

Risques	Mesures de prévention
Liés aux chutes de plain pied	Interdiction de pénétrer dans les magasins de stockage. Interdiction de sauter des quais
Liés à la circulation et déplacement	Respecter le plan de circulation et la limitation de vitesse en vigueur sur site
La formation insuffisante de l'opérateur est souvent à l'origine des accidents.	La conduite des chariots automoteurs à conducteur à pied ne nécessite pas la délivrance d'une autorisation de conduite. Néanmoins, l'employeur doit procéder à la formation de ces conducteurs afin qu'ils soient bien informés des particularités de ces appareils et des risques encourus du fait d'une mauvaise utilisation.
Liés au basculement de remorque	Béquillage obligatoire
Liés à la manutention manuelle	Porter les équipements de protection individuelle
Incendie	Evacuation des véhicules et rassemblement aux points prévus à cette effet
Interdiction lors des phases de chargement ou déchargement	téléphone, écouteurs ou casque audio

11 En cas d'urgence :

1) Stopper les opérations en cours 2) Secourir la victime 3) Alerter les secours 4) Prévenir le ou les responsables de l'opération 5) Engager les mesures d'urgence et d'évacuation	☉ Secours externes
	Pompier 18 17 Police
	Samu 15 112 Appel d'urgence

☉ Secours internes
Personnel de réception ou de l'expédition
Equipe S.S.T (liste ci-jointe)

☉ Incidents matériels
Prévenir votre interlocuteur
Nom : M ^r LAFON Thierry N° de tel : 05-58-43-54-904

12 Signatures :

	Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
Date		11/07/19
Nom	Mr BADIER Denis	M ^r DUCAMIN Frédéric
Fonction	Directeur	Président
Visa et cachet de l'entreprise	SCASO 1 & 2 Zone d'activité du Grand Cazeau 33750 BEYCHAC-ET-CAILLEAU	SCASO 3 et 4 Av. du Mal de LATTRE de TASSIGNY ZI de Toctoucau 33612 CESTAS
		(s'engage à la prise de connaissance dudit protocole auprès de tous les chauffeurs de l'entreprise sus citée) SASTA DUCAMIN Président



Tout contrevenant à ces règles se verra refuser en réception et/ou au chargement, à la discrétion du responsable SCASO présent, ayant constaté l'anomalie et/ou le manquement.

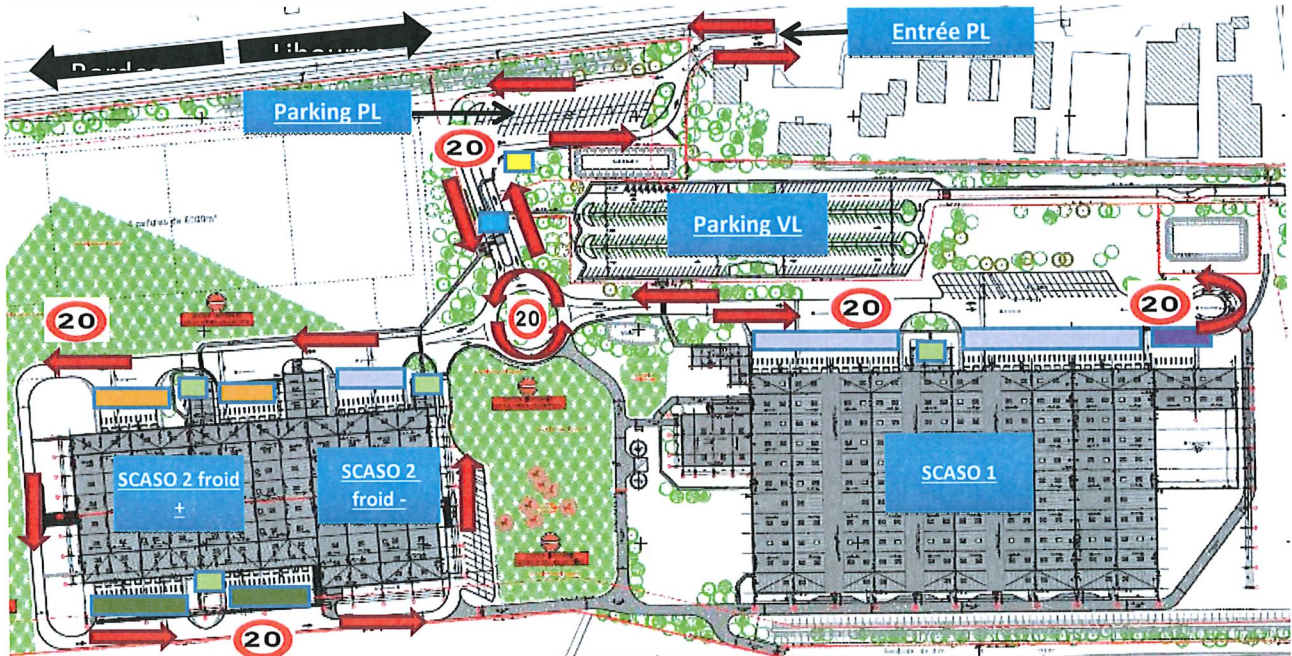


Protocole de Sécurité Chargement / Déchargement

SCASO Beychac / Cestas

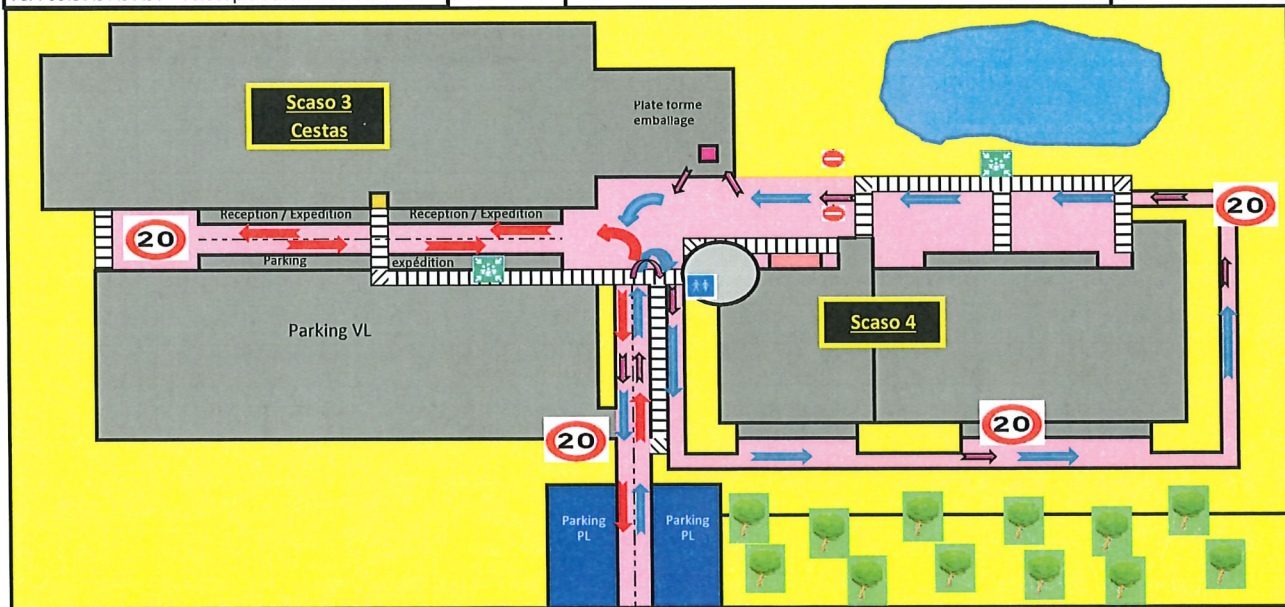


Point de rassemblement	ueil chauffeurs	chauffeurs	Poste de garde	Circulation
Réception/Expédition	Réception	Expédition	Réception/Expédition emballages	



SCASO 1 & 2
Zone d'activité du Grand Cazeau
33750 Beychac-et-Cailleau
Tél : 05.57.97.97.97 - Télécopie : 05.57.97.97.98

SCASO 3
Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, Z.I de Toctoucau
33612 Cestas
Tél : 05.57.97.97.97 - Télécopie : 05.57.97.97.98



Réception/Expédition textile	Bureau réception / Expédition SC III	Zone de circulation PL (E.P.I Obligatoire), vitesse limitée à 20 Km/h
Circulation SCASO 2	Passages piétons	Local d'attente et de repos
Zone de chargement réservée aux œuvres caritatives et emballage	Parking PL, (arrêt des moteurs si leur fonctionnement n'est pas nécessaire).	Point de rassemblement
Circulation SCASO 3	Passage interdit	Circulation réservée aux œuvres caritatives et chargement emballages

Informations complémentaires

Horaires d'ouvertures SCASO

	Réception	Expédition
Scaso 1	5h ==> 19H	5h ==> 20h
Scaso 2	Froid +	00h00 ==> 00h00
	Froid -	06h00 ==> 13h00
Scaso 3	6h ==> 20h45	

Listes des sauveteurs secouristes du travail SCASO 2019

SCASO I		SCASO II		SCASO III		BUREAUX	
Nom	N° poste	Nom	N° poste	Nom	N° poste	Nom	N° poste
BENKARBACH Yacine	2398	ANTUNES Guillaume	2039	BOISSIERE Youssef	2501	DEMAREST Sandra	2458
CATHRIN Stéphane	2313/14	AUCOIN Mireille	2000	CLAVEAU Stéphane	2501	DUBARRY Dominique	2356
DEDEU Guillaume	2393	BECHICK Daoud	2001	ESPOSITO Pascal	2501	DUC Michelle	2405
DEYRIS JEROME	2398	DEVAUX Flavien	2003	FRANZON Laurent	2566	GRELARD Mireille	2461
ESTEVE-S-MENDES Raphaël	2492	DUPON-LAHITTE Marc	2038	GEFFROY Andrew	2511	GUYOT Mckael	2397
GIMENEZ Michel	2393	GULBEAU Christophe	2001	GERBOUT Stéphane	2501	LANDAIS Kalia	9
LARONDE Cyril	2492	GUONIE Johan	2001	GIRARD David	2511	PERNET Christophe	2010
LILAUD Axel	2398	JIMENEZ Antoine	2216	MALANDIT Cyril	2501	SALVANESCHI Sandrine	2401
MAUMELAT David	2313/14	MARCO Mckael	2021	MARES Joël	2508	SUTRA Carine	2483
MOLLIER Thierry	2308	MICHEL Cédric	2021	MENSAN Patrice	2406	TURQUIN Baptiste	2380
PREAU Nicolas	2393	NALIS Jean-Michel	2001	MICLET Matthieu	2511	VALLERY Céline	2320
PRINCIPAUD Stéphane	2336	SAVERIMUTHU Antone	2216	TENAGUILLO Marjorie	2511	VERDOIS Véronique	2223
REY Patrice	2492	ZINSOU Kossi	2001	VALLET Vincent	2511	YSSARTIER Sylvie	2326
SAIDI Abdenour	2398			TRILLE Patrick	2508		
STALTER Damien	2393						
THOURET Romain	2492						
VALAT Sandrine	2398						
ZACHARIAS Christophe	2393						

Listes des membres du CHSCT

MARINHO Joao (poste 2398)
LILAUD Axel (poste 2398)

MENSAN Patrice (poste 2406)
HILMOINE Gérard (poste 2010)

Consignes spéciales chauffeurs – Entrepôt.

BEYCHAC

- Stationnement sur le parking poids-lourd.
- S'arrêter au poste de garde avant d'accéder aux entrepôts.
- Marquer l'arrêt à la barrière du poste de garde.
- Présentation au gardien des papiers d'identité du chauffeur.
- Avant toute entrée sur site prendre connaissance de la **limitation de vitesse à respecter obligatoirement.**
- Le camion peut accéder aux entrepôts et stationner sur les emplacements prévus à cet effet.
- Dès la descente du camion **le port des EPI est obligatoire (Gilet Fluo et Chaussure de sécurité) sur zone.**
- Rappel lors des phases de chargement et déchargement **interdiction d'utiliser le téléphone, écouteurs ou casque audio.**
- Aller à l'accueil chauffeur avant de procéder au déchargement ou chargement du camion.
- Avant toute démarche administrative **prendre connaissance du protocole concis et du plan du site.**
- A la réception, présentation des papiers relatifs aux transports et **émargement du protocole sécurité (classeur).**
- Un numéro de quai est attribué au chauffeur.
- Ouvrir les portes APRÈS la mise à quai.
- Dans l'entrepôt, mettre ses **équipements de protection individuelle et accrocher ses clés** à la porte de quai.
- Le chauffeur devra assister au déchargement de son véhicule **en respectant la zone d'attente prévu à cet effet.**
- Déchargement par le personnel SCASO, **toute manœuvre du tracteur est interdite.**
- Si une palette est non conforme, le chauffeur refait ou refilme la palette.
- A la fin de l'opération, le chauffeur peut refermer les portes et récupérer ses clés.

CESTAS

- Stationnement au niveau du parking poids-lourds avant l'entrée sur site ou devant l'entrepôt SCASO 3.
- Avant d'accéder aux entrepôt marquer l'arrêt aux barrières automatiques.
- Avant toute entrée sur site prendre connaissance de la **limitation de vitesse à respecter obligatoirement.**
- Le camion peut accéder aux entrepôts et stationner sur les emplacements prévus à cet effet.
- Dès la descente du camion **le port des EPI est obligatoire (Gilet Fluo et Chaussure de sécurité) sur zone.**
- Rappel lors des phases de chargement et déchargement **interdiction d'utiliser le téléphone, écouteurs ou casque audio.**
- Aller à l'accueil chauffeur avant de procéder au déchargement ou chargement du camion.
- Avant toute démarche administrative **prendre connaissance du protocole concis et du plan du site.**
- A la réception, présentation des papiers relatifs aux transports et **émargement du protocole sécurité (classeur).**
- A la réception, un numéro de quai est attribué au chauffeur.
- Ouverture des portes du camion AVANT la mise à quai.
- Dans l'entrepôt, mettre ses **équipements de protection individuelle et accrocher ses clés** à la porte de quai.
- Le chauffeur devra assister au déchargement de son véhicule **en respectant la zone d'attente prévu à cet effet.**
- Déchargement par le personnel SCASO, **toute manœuvre du tracteur est interdite.**
- Si une palette est non conforme, le chauffeur refait ou refilme la palette.
- A la fin de l'opération, le chauffeur peut récupérer ses clés et aller refermer les portes.
- Le chauffeur vient récupérer ses documents tout en respectant les zones de passage piétons autorisés.

SCASO I		
Nom	N° poste	
BENKARBACH Yacine	2398	
CATHRIN Stéphane	2313/14	
DEDIEU Guillaume	2393	
DEYRIS JEROME	2398	
ESTEVEZ-MENDES Raphaël	2492	
GIMENEZ Michel	2393	
LARONDE Cyril	2492	
LILAUD Axel	2398	
MAUMELAT David	2313/14	
MOLLIER Thierry	2308	
PREAU Nicolas	2393	
PRINCIPAUD Stéphane	2336	
REY Patrice	2492	
SAIDI Abdenour	2398	
STALTER Damien	2393	
THOURET Romain	2492	
VALAT Sandrine	2398	
ZACHARIAS Christophe	2393	

SCASO II		
Nom	N° poste	
ANTUNES Guillaume	2039	
AUCOIN Mireille	2000	
BECHICK Daoud	2001	
DEVAUX Flavien	2003	
DUPON-LAHITTE Marc	2038	
GUILBEAU Christophe	2001	
GUIONIE Johan	2001	
JIMENEZ Antoine	2216	
MARCO Mickaël	2021	
MICHEL Cédric	2021	
NALIS Jean-Michel	2001	
SAVERIMUTHU Antoine	2216	
ZINSOU Kossi	2001	

SCASO III		
Nom	N° poste	
BOISSIERE Youssef	2501	
CLAVEAU Stéphane	2501	
ESPOSITO Pascal	2501	
FRANZON Laurent	2566	
GEFFROY Andrew	2511	
GERBOUT Stéphane	2501	
GIRARD David	2511	
MALANDIT Cyril	2501	
MARES Joël	2508	
MENSAN Patrice	2406	
MICLET Matthieu	2511	
TENAGUILLO Marjorie	2511	
VALLET Vincent	2511	
TRILLE Patrick	2508	

BUREAUX		
Nom	N° poste	
DEMAREST Sandra	2458	
DUBARRY Dominique	2356	
DUC Michelle	2405	
GRELARD Mireille	2461	
GUYOT Mickaël	2397	
LANDAIS Katia	9	
PERNET Christophe	2010	
SALVANESCHI Sandrine	2401	
SUTRA Carine	2483	
TURQUIN Baptiste	2380	
VALLERY Céline	2320	
VERDOIS Véronique	2223	
YSSARTIER Sylvie	2326	